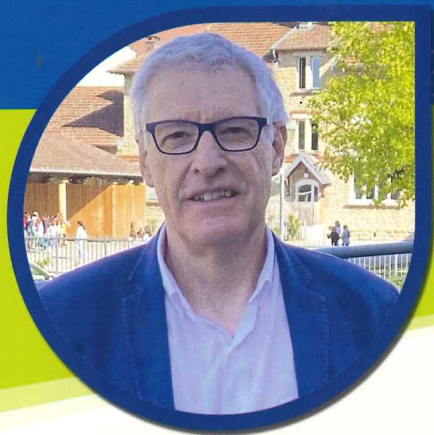


# Montmorot

## Votre bulletin municipal



### Éditorial

Le système démocratique de notre pays a permis l'élection d'une nouvelle équipe municipale le 15 mars à Montmorot. Son installation officielle n'a été possible que le 27 mai à cause de la situation sanitaire inédite. Je remercie encore les électrices et électeurs qui se sont rendus aux urnes en ayant une pensée pour toutes celles et tous ceux qui ont été empêchés par le contexte incertain.

Pendant plus de deux mois, j'ai assuré, sans Conseil municipal, avec l'appui des adjointes sortantes, Françoise TOMASETTI, Carole BOUVIER et Sylvie MATHEZ la gestion communale. Le maître mot au quotidien fut l'adaptation : l'organisation confinée des services municipaux (permanences, salubrité des espaces publics, télétravail, visioconférence...), le soutien aux personnes vulnérables, le respect des règles de confinement suivi de celles du déconfinement, la reprise progressive dans les écoles, le périscolaire, les services, les affaires courantes également « chamboulées » par cette période... Ne pas sortir de chez soi était une nécessité absolue, sauf pour nous, les élus et les agents en charge de la commune ainsi que les citoyens qui nous ont prêté mains fortes. Je les remercie chaleureusement de leur précieux engagement à nos côtés. Je suis fier d'être à la tête d'une collectivité où les valeurs de solidarité et de fraternité sont des réalités pour les Catharus.

Ce 1<sup>er</sup> bulletin de la mandature vous présente la rentrée scolaire, le budget adopté pour 2020 ainsi que toutes les décisions qui ne pouvaient pas être différées. La plus emblématique, qui me tient à cœur depuis des années, concerne la création d'une maison médicale avenue Maillot. Composée de 4 cabinets de médecins et 2 cabinets d'infirmières elle devrait être opérationnelle fin 2021. Cet équipement est un élément essentiel du maillage territorial. Il permettra de lutter contre le désert médical et de répondre aux attentes de nos concitoyens en matière de soins de proximité.

Durant le mandat précédent, j'ai pu mesurer l'ampleur du travail pour que notre collectivité réponde, au-delà des affaires courantes. Les 6 adjoints désignés par le Conseil municipal mettent leurs compétences et leur engagement au service des projets : le soutien aux aînés et aux personnes vulnérables, la restructuration des services, la concrétisation de la maison médicale, la réhabilitation des bâtiments communaux, la réfection des rues (chemin des Sondes, Mathy, Grand Sugny), l'organisation des journées du patrimoine, la finalisation des travaux de la médiathèque, la recherche d'aides financières aux projets...

Vous pouvez compter sur moi pour que l'équipe municipale, avec toutes les bonnes volontés qui le souhaitent, œuvre à appliquer le programme pour lequel vous nous avez fait confiance.

Nous restons à vos côtés, tout en respectant les gestes barrières.  
Prenez soin de vous !

Le Maire,  
André Barbarin



Cour école maternelle

### Éditorial

### Actualités Montmorot

### EN BREF

### BUDGET

### Présentation du Conseil Municipal





## ACTUALITÉS MONTMOROT

### Le conseil municipal en action

(Comptes-rendus détaillés sur [www.montmorot.fr](http://www.montmorot.fr))

#### Séance du 26 février 2020

- Acquisition d'un terrain avec bâtiments, surface 6051 m<sup>2</sup>, avenue Maillot pour 199 500 € HT.
- Acquisition d'une maison 4 place de la Mairie pour la somme de 80 000€.
- Prise en charge par la commune de 4€ du prix carte avantages jeunes.
- Demande de subvention pour l'installation de caméras de protection site des Crochères.

#### Séance du 27 mai 2020

- Installation du nouveau conseil municipal.
- Election du Maire : André BARBARIN est élu par 18 voix sur 22 présents.
- Election des maire-adjoints.

Sont élus :

- Alain DELQUE – 1<sup>er</sup> adjoint  
Chargé de l'urbanisme et des bâtiments communaux.
- Carole BOUVIER – Chargée de la communication, des fêtes, des cérémonies et de la vie associative.
- Philippe CANNARD – Chargé des finances communales.
- Carole ZIMMERMANN – Chargée de la voirie, de la circulation et de la sécurité.
- Sébastien POSTIC – Chargé du développement durable.
- Françoise TOMASETTI – Chargée de la culture et des solidarités.

#### Séance du 10 juin 2020

- Fixation des indemnités mensuelles de fonction :  
le Maire = 1 166,82€ brut, les adjoints = 641,75 € brut,  
les conseillers délégués = 175,02 € brut.
- Désignation des élus : au CCAS, au SIDEC, au conseil de vie sociale La Chatelaine, au SICTOM, à la commission de transfert des charges d'ECLA, au conseil de sécurité et de prévention de la délinquance, aux affaires de défense, au conseil d'administration du lycée agricole, au conseil intérieur du lycée agricole, au conseil d'exploitation du lycée agricole, au comité national d'action sociale des personnels, à la MAPA (marchés publics).
- Approbation des comptes administratifs 2019 – Budget général, Petit Sugny et Les Tourelles.
- Décision de ne pas augmenter les taxes locales :  
Foncier bâti = 16,77 %, foncier non bâti = 28,40 %.
- Le conseil municipal décide de flécher le montant de la totalité des subventions sur les associations ayant des salariés afin de limiter l'impact économique du coronavirus.
- Approbation de réfection de l'éclairage public rue de Vallière pour 23 179,74€ TTC.

#### Séance du 8 juillet 2020

- Vote des budgets primitifs 2020 : budget général, Petit Sugny et Les Tourelles.
- Désignation des délégués du SICOPAL.
- Désignation des membres de la commission communale des impôts directs.
- Approbation de la vente à la SCI « Les bords de la Vallière 39 » pour 20 000 € d'un terrain de 470 m<sup>2</sup> avenue Maillot pour la construction d'une maison médicale.
- Transfert de NEOLIA à la commune des équipements collectifs situés lotissement des 3 Fontaines.
- Création de 3 comités consultatifs « chemin des Sondes », « pumtrack » et « fête d'automne ».
- Décision de diminuer le loyer de notre locataire du bureau de tabac de moitié sur la période des 2 mois du confinement.

### Comités consultatifs

Dans le but de renforcer la démocratie participative et permettre aux catharus de s'investir dans la vie locale, le conseil municipal a décidé la mise en place de « comités consultatifs ». En fonction des projets ou des travaux à venir, des comités consultatifs seront instaurés et un appel aux administrés sera lancé. Actuellement 3 comités sont installés : La fête d'automne, les travaux de voirie chemin des sondes et la création d'un pumtrack.

### Le CORONAVIRUS limite la vie sociale !



Masqués, les parents accompagnent leurs enfants à l'école.

La crise sanitaire n'en finit pas de contrarier nos activités municipales, associatives et économiques. Ne voulant pas prendre de risque en concentrant du public, nous avons préféré annuler les festivités du 14 juillet, la fête d'automne et le repas des aînés. Les salles municipales ne sont toujours pas ouvertes aux activités festives.

Nous devons rester vigilants et continuer à respecter scrupuleusement les gestes barrières : porter son masque dans les lieux regroupant au moins 10 personnes (devant les écoles, chez les commerçants, au marché...), se laver les mains fréquemment, chez soi comme à l'extérieur, garder ses distances avec ses interlocuteurs...

### Journées du Patrimoine

« Le sel à Montmorot » était le thème de la conférence réalisée et présentée par Christian FURIA. 1h30 d'histoire suivie d'une visite sur le puits à sel commentée par Françoise Tomasetti, adjointe au maire.

### Parole à l'opposition

#### Merci les Catharus !

Notre équipe tient à remercier les Catharus qui nous ont fait confiance en mars dernier. L'abstention pour ces municipales 2020 a été forte. Nous nous sommes rendus compte au fil des jours que beaucoup de nos sympathisants avaient fait le choix de se préserver. Nous ne leur en voulons pas. Nous savons que notre résultat n'est pas le reflet des attentes remontées du terrain ces dernières années, parfois même par les propres conseillers municipaux du maire : 21 % des inscrits quand le candidat adverse est élu avec 31 %. Pas de quoi pavoiser.

Le début de ce mandat a été marqué par deux décisions regrettables. Tout d'abord la multiplication du nombre d'adjoints par deux, de trois à six, augmentant ainsi le coût pour la commune de 20 000 euros par an. Cela représentera une augmentation de 121 628,88 euros sur le mandat, soit une hausse de 48,22 %. Ensuite, le refus d'une subvention au Judo club Montmorot, à la Fnaca, au Comité des fêtes et à l'association Keti Keta Avenir, ce qui pour nous représente des économies de bout de chandelle.

Vous pouvez retrouver une partie de nos interventions sur le blog [celinetrossat.fr](http://celinetrossat.fr), mis en place durant le confinement afin de lutter contre la désinformation. Le premier règlement intérieur du conseil municipal a été voté il y a quelques jours. Il précise que la loi impose de laisser une place à l'opposition dans le bulletin municipal. Il nous permettra aussi enfin de poser des questions orales ! Par ailleurs, citant la jurisprudence existante, nous avons demandé à bénéficier d'une visibilité sur le site internet de la commune et sur son Facebook. Sans réponse positive à ce jour...

Céline Trossat, Christian Cordenod, Irène Chamberland, Maryse Moulérot



# 1<sup>er</sup> septembre, une rentrée des classes bien particulière !

Cette année 75 élèves sont rentrés à l'école maternelle et 148 élèves à l'école Simone VEIL.

Dès le jeudi, Crockylou accueillait 119 enfants au restaurant scolaire.

Tout ce petit monde a repris ses habitudes, enfin presque, car la vigilance est de rigueur afin de respecter les gestes barrières dans le cadre de la crise sanitaire : se laver les mains, éviter de mélanger les groupes dans les activités, effectuer un nettoyage et une désinfection au quotidien, porter le masque dedans comme dehors pour tous les adultes. Les activités associatives reprennent avec difficultés et restent sous surveillance.



**Maternelle**

Emmanuel BAILLY (enseignant), Martine CANIOTTI (ATSEM),  
Hélène PERTUS (directrice), Cécile JULIEN (ATSEM),  
Emmanuelle MONTPEYROUX (enseignante), Félicia MERCIER (ATSEM).



**École Simone Veil**

Fabien DRAPIER (enseignant), Jean RODRIGUES (enseignant),  
Ludivine BLERVAQUE (enseignante), Amandine NOTABLE (AESH),  
Laurence FRUCHART (AEVS), Christophe LOUVAT (enseignant),  
Noémie GONTHIER (AEVS), Catherine MENIN (directrice),  
Karine DURRAFOURG (enseignante).  
Absente sur la photo Aurélie BOUVIER (enseignante).

## Centre de Loisirs Crockylou (de gauche à droite)

Mehdi SEKKAOU (directeur adjoint), Christine LAVEAU (cantinière),  
Martine PERNOT (agent d'entretien), Agnès SANTENARD (animatrice),  
Jeremy SALVADORI (animateur), Stéphanie PERNIN (animatrice),  
Jessica MILLOUX (animatrice),  
Mélanie VANDENBOSSCHE (responsable animation),  
Eva MALLEY (animatrice), Morgane BONNIVARD (animatrice)  
et Francis DELALAIN (directeur).  
Absente sur la photo Marie-Hélène GIRARD (animatrice)



## Deux jeunes artisans reprennent la boulangerie

A compter du 1<sup>er</sup> octobre et après quelques travaux de rénovation, Doriano CANNIZZO et Jérémy GUY, 24 et 23 ans sont les nouveaux propriétaires de la boulangerie place de la mairie : « Les frères du pain ». Les nouveaux boulangers, sensibles au commerce équitable, proposeront différentes variétés de pains (dont du pain au levain, aux graines, sans gluten...) viennoiseries, pâtisseries et sandwiches. Le relais postal est conservé. Nous leur souhaitons la bienvenue.



## Garage à vélos

Création d'un garage à vélos à disposition des enseignants et des élèves de l'école Simone Veil.



## Du nouveau dans les délégués de quartiers



**Annie DE CERIS**  
(Bois Richier, Ferme  
Maréchal, Rue du Petit  
Sugny (haut))



**Valérie FAIVRE PIERRET**  
(pré de la tour, rue  
Sommier)



**Isabelle LACROIX**  
(imp. des sources, Quartier  
Bellevue, Rue Noisetiers,  
Rue Vivier)



**Gabriel LIZON  
et Denis Vivancos**  
(Suppléant)  
(Les Chardonnets,  
l'impériale, Gd Champ,  
Aubépines, Eglantines).



**Martine MARTIN**  
(av. Maillot, Le Rocher)



**Anne Laure PASTEUR**  
(rue du grand Sugny,  
rue du petit sugny,  
Henri Ponard, Calmette)



**Murielle PAULIN CARMONA**  
(av. Edgar Faure, Rte du  
Champs dessus, chemin de  
bois de Ruffey)

Nous remercions Mesdames SOLETTI, ROLLIN et Messieurs SANTENARD et GRAND pour leur dévouement durant leurs nombreuses années. Nous avons une pensée affectueuse pour la famille de Mr HUGON, (délégué de quartier rue F. Monin) qui nous a quittés cette année.

Nous recherchons un délégué pour le secteur Pantaise. Si vous êtes intéressés, contactez la mairie.





# Montmorot

Votre bulletin municipal

## Rénovation oratoire de Savagna

Des habitants du quartier de Savagna, de leur propre initiative et en accord avec la famille Charlot, propriétaire de l'édifice, ont restauré bénévolement, la petite chapelle de l'Oratoire de Savagna au croisement de la route de Saint Didier et de la route de Villeneuve.



## Permanence du samedi

A compter du Samedi 3 octobre, les élus tiendront une permanence les 1<sup>er</sup> samedis de chaque mois de 10h à 12h. Les prochaines dates : 3/10, 7/11, 5/12

## Déchets verts déchetterie (info)

Les tontes ne sont plus acceptées par le SICTOM dans les centres de tri. Chaque particulier doit composter ou faire sécher (étendu autour des arbres et dans les jardins l'herbe séchée maintient l'humidité des sols).

## Cartes avantages jeunes

Pour les habitants de Montmorot, la carte avantages jeunes est vendue à 3 € (au lieu de 8 €). La mairie prenant à sa charge le solde. 123 cartes ont été commandées. La commande est terminée depuis le 30 septembre. Avec le coupon bibliothèque, l'accès est gratuit pour les moins de 30 ans

## EN BREF

### Containers à poubelle

Nous constatons une dégradation sur plusieurs quartiers dans le ramassage des bacs d'ordures ménagères. Des courriers ont été envoyés afin de rappeler que les bacs doivent être sortis la veille au soir du ramassage et rentrés le plus rapidement possible après le passage des employés du SICTOM. Si ces courriers n'étaient pas suivis d'effet un arrêté municipal prévoira d'amender les contrevenants.



### Bibliothèque : rejoignez l'équipe de bénévoles !

Différentes actions et missions peuvent vous être proposées selon vos disponibilités, environ 2 h par semaine : accueil des lecteurs, prêt d'ouvrages, sensibilisation à l'informatique, équipement des documents, animations auprès des publics enfants, jeunes, adultes, seniors, ...

Si vous êtes intéressés, contactez :  
Isabelle DAUDE : Tél 03 84 47 32 74



## RELEVÉS DU RADAR PÉDAGOGIQUE - DU 10 JUILLET AU 23 AOÛT 2020

| Date                       | Voie           | Position | Sens           | Véhicules/j | Nb Véhicules maxi/h | Vitesse autorisée | Vitesse moyenne | Vitesse maxi |
|----------------------------|----------------|----------|----------------|-------------|---------------------|-------------------|-----------------|--------------|
| du 10/07<br>au<br>31/07/20 | Avenue Maillot | Griffon  | Maillot-Rocher | 7140        | 390                 | 50                | 49,22           | 159          |
|                            |                |          | Rocher-Maillot | 6572        | 305                 | 50                | 45,74           | 155          |
| du 02/08<br>au<br>23/08/20 | Avenue Maillot | Griffon  | Maillot-Rocher | 6846        | 380                 | 50                | 49,50           | 144          |
|                            |                |          | Rocher-Maillot | 6486        | 300                 | 50                | 46,07           | 159          |



# PRÉSENTATION du conseil municipal



André Barbarin  
Maire de Montmorot  
Conseiller communautaire



Didier Bienvenu  
Conseiller municipal



De gauche à droite  
Carole Zimmermann, Alain Delque, Carole Bouvier,  
Sébastien Postic, Françoise Tomasetti et Philippe Cannard  
Ses adjoints



Alexandre Guillemot  
Conseiller municipal



Marie-Françoise Jacquard  
Conseillère municipale déléguée



Christian Furia  
Conseiller municipal



Marie-Noëlle Morel  
Conseillère municipale



Yamna Laabid  
Conseillère municipale  
Conseillère communautaire



Vincent Verquet  
Conseiller municipal



Fabienne Mathey  
Conseillère municipale



Sylvie Mathez  
Conseillère municipale



Thierry Patillon  
Conseiller municipal



Pierre Grosset  
Conseiller municipal  
Conseiller communautaire



Françoise Justin  
Conseillère municipale



Céline Trossat  
Conseillère municipale de l'opposition  
Conseillère communautaire



Christian Cordenod  
Conseiller municipal de l'opposition



Irène Chamberland  
Conseillère municipale de l'opposition



Maryse Moulerot  
Conseillère municipale de l'opposition



## Budget 2020

### Un budget maîtrisé

| Année | Prévisionnel | Réalisé     |
|-------|--------------|-------------|
| 2013  | 2 881 287 €  | 2 247 813 € |
| 2014  | 2 772 152 €  | 2 217 454 € |
| 2015  | 2 933 080 €  | 2 348 852 € |
| 2016  | 2 665 156 €  | 2 262 402 € |
| 2017  | 2 858 002 €  | 2 288 018 € |
| 2018  | 3 169 565 €  | 2 288 018 € |
| 2018  | 3 202 954 €  | 2 231 304 € |
| 2020  | 2 787 625 €  |             |

### Les taxes communales : 0 % de hausse

|                       | 2013  | 2018  | 2019  | 2020  |
|-----------------------|-------|-------|-------|-------|
| Taxe habitation       | 11,34 | 11    | 11    | 11    |
| Taxe foncière         | 16,27 | 16,27 | 16,27 | 16,27 |
| Taxe foncier non bâti | 29,29 | 28,4  | 28,4  | 28,4  |

### La dette

Encours de la dette (Le capital restant dû)  
Le désendettement permettra le financement de nouveaux projets

**3 579 785 €**  
au 1<sup>er</sup> janvier 2013

**1 018 206 €**  
au 1<sup>er</sup> janvier 2020

**La dette a baissé de 71 % en 7 ans**

### Programme d'investissement

#### Reste à réaliser 2019

dont :

|                      |              |
|----------------------|--------------|
| • Programme voirie   | 150 886,23 € |
| • Bibliothèque       | 587 781,62 € |
| • Urbanisme          | 2 500,00 €   |
| • Mobilier urbain    | 13 510,56 €  |
| • Eclairage public   | 27 621,32 €  |
| • Accueil de Loisirs | 12 934,96 €  |
| • Ecole maternelle   | 8 937,97 €   |

**804 172,66 €**

#### Programmation 2020 :

dont :

|                                |           |
|--------------------------------|-----------|
| • Mobilier, matériel           | 18 402 €  |
| • Accueil de loisirs           | 32 182 €  |
| • Résidence Savagna            | 25 000 €  |
| • Ecole maternelle             | 4 557 €   |
| • Eclairage public             | 30 833 €  |
| • Ecole Primaire               | 11 421 €  |
| • Salle Victor Hugo            | 3 500 €   |
| • Matériel et travaux services | 53 107 €  |
| • Programme annuel travaux     | 67 847 €  |
| • Bibliothèque                 | 15 850 €  |
| • Aménagement mobiliers        | 22 584 €  |
| • Urbanisme travaux            | 443 794 € |
| • Mobilier urbain              | 17 139 €  |

**746 216 €**

### Budget fonctionnement prévisionnel 2020

Dépenses de fonctionnement : 2 787 606,00 €



Charges à caractère général (électricité, assurances, chauffage, fournitures...)  
 Dotations aux amortissements  
 Autres charges (subventions, indemnités, CCAS, fonds de compensation...)  
 Charges financières  
 Charges exceptionnelles  
 Atténuation de produits  
 Virement à la section d'investissement

Recettes de fonctionnement : 2 787 606,00 €



Impôts et taxes  
 Dotations, subventions et participations  
 Autres produits et gestion courante (revenus des immeubles)  
 Produits exceptionnels  
 Résultat de fonctionnement reporté  
 Atténuation de charges (rpt personnel en maladie)  
 Opérations d'ordre de transfert entre sections  
 Produits des services (produits forestiers, concessions cimetière, repas et téléalarme...)